65, rue Lessard
Saint-Jean-de-Matha (Québec) J0K 2S0
Téléphone : 450 886-3867

AVIS PUBLIC

MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-DE-MATHA
PROVINCE DE QUÉBEC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE AUX FINS DE CONSULTATION

RÈGLEMENT N^{O} 505-12 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE PIIA N^{O} 505, AFIN DE RETIRER LES TRAVAUX DE DÉMOLITION DE L'APPLICATION DU RÈGLEMENT RELATIF AUX PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA) N^{O} 505

Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le règlement de PIIA numéro 505.

Avis public est donné de ce qui suit :

1) Lors de la séance ordinaire tenue le 1er février 2023, le conseil municipal a adopté le premier projet de règlement numéro 505-12 modifiant le règlement numéro 505 afin de retirer les travaux de démolition de l'application du règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) numéro 505.

2) Une assemblée publique de consultation aura lieu le mercredi 22 février 2023, à 18 h 30 au centre culturel situé au 86, rue Archambault, à Saint-Jean-de-Matha. L'objet de cette assemblée vise à expliquer le projet de règlement qui a pour effet de :

   - Retirer les travaux de démolition de l'application du règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) numéro 505.

   Les commentaires reçus seront transmis au conseil municipal avant l'adoption du règlement.

   Au cours de cette assemblée, la directrice du Service de l'urbanisme et de l'environnement (ou un représentant assigné) expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes désirant s'exprimer.

3) Le projet de règlement peut être consulté aux bureaux de la Municipalité situés au 65, rue Lessard durant les heures suivantes :

   - du lundi au jeudi, entre 8 h 30 et 12 h ainsi qu'entre 13 h et 17 h;
   - le vendredi entre 8 h 30 et 12 h ainsi qu'entre 13 h et 16 h.

4) Ce projet de règlement ne contient pas de dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Donné à Saint-Jean-de-Matha, Québec, ce neuvième jour du mois de février 2023.

Philippe Morin
Directeur général et greffier-trésorier